

Autour de la table de Shabbat n° 327, Métsora-Shabbat Hagadol



Eloigné ou très proche ?

Notre Paracha traite du lépreux d'après la Thora. Il s'agit du cas d'un homme qui a des éruptions cutanées particulières : des taches blanches avec au centre des poils qui changent de couleur (blancs ou jaunes). Il ne s'agit pas que d'un cas d'école intéressant pour les centres de recherches et d'étude des maladies transmissibles car, d'après la Sainte Thora cette maladie a une origine spirituelle. De plus, ce n'est que le Cohen qui a la prérogative de définir le statut de notre homme à savoir, s'il est pur ou non. Dans le cas où il s'agit d'une "Tsaraat", lèpre, il devra sortir de sa maison et de sa ville pour habiter seul (dans la campagne ou le désert). En effet, tant qu'il était impur, il devait rester éloigné de tout contact, car sa seule présence impurifiait les hommes et les objets. Cet état dramatique pouvait durer longtemps, voire jusqu'à la fin de sa vie... Les Sages (Guémara Arahin 15) font dépendre cette maladie d'un mauvais comportement. En effet il existait plusieurs

causes, en particulier, la médisance et l'orgueil . Donc s'il est vrai que c'était contagieux (il est même mentionné que le Tana Rabbi Yohanan faisait attention de ne pas être à côté d'un pareil homme lorsque le vent soufflait dans sa direction). Il n'empêche, que la racine de cette maladie é était bien spirituelle. Dans le cas où les symptômes s'amélioraient et disparaissaient, l'ancien lépreux devait parfaire sa purification en se rendant au Beth HaMiqdach de Jérusalem et apporter des oiseaux (en sacrifice) après s'être rasé tous les poils du corps.

Le Rav Gamliel Rabinovitch Chlita, fait remarquer que la Paracha commence par "Zoth Thora HaMétsora ... Voici le statut (la Thora) du Métsora (lépreux)...". C'est une allusion au fait que même si l'homme est lépreux, **il n'est pas dispensé, pour autant de la pratique religieuse et de l'étude de la Thora.** Ce passage difficile de sa vie (sa mise en quarantaine) ne le rend pas quitte de l'étude de la Thora. Car la Thora est comparée au feu qui n'est pas affecté par l'impureté.

Dans le même esprit, les Psaumes du Roi David disent (139.8) : "Si je m'élève jusqu'aux cieux, là-bas Tu t'y trouveras et si je tombe dans les profondeurs du Chéol, Tu seras là !" (Le Rav Elimelech Biderman rapporte la suite de cette explication). David décrit deux situations de la vie. Lorsqu'un homme a de grandes réussites, qu'il se trouve au sommet de la pyramide, le verset enseigne que Hachem s'y trouve aussi. L'expression utilisée par le verset c'est que Hachem se **trouve là-bas**. La Providence Divine s'exercera, mais l'expression "**là-bas**" marque un éloignement notoire. Cependant lorsque l'homme se trouve en bas de l'échelle (lorsqu'il est seul en quarantaine), **dans les grandes difficultés de l'existence, que Dieu nous en préserve**, Hachem s'y trouve aussi. Seulement il est dit, "**Tu seras Là**", c'est-à-dire que la proximité avec Hachem est plus grande encore que lors des jours de gloire. La raison est que Hachem est proche des cœurs brisés (car cela entraîne l'humilité de l'homme).

Pareillement pour le Métsora. Lorsque le verset mentionne "Voici la Thora du Métsora..." c'est donc une allusion que même dans son état d'éloignement, il gardera un lien de proximité avec Hachem (après qu'il ait fait Téhouva sur son mauvais comportement du passé). Et peut-être est-ce aussi une allusion aux jours difficiles... En effet, La Providence Divine est encore plus grande car la difficulté est le gage que l'homme devra s'élever par une plus grande maturité et aussi développer une grande ténacité. Le Rav Fanger Chlita donne cet adage : les plantes qui poussent dans le salon se développeront, soit. Mais la pousse qui est plantée en plein air, aura des chances de grandir beaucoup plus que son confrère qui dispose de tout le confort de l'intérieur... **A cogiter**

Rabbi Haim Zatsal où l'esprit saint existe (ait...) parmi les hommes !

Comme je vous l'ai dit la semaine dernière je vous ferai partager des anecdotes assez édifiantes sur le Prince de la Thora, Rabbi Haim Kanievski Zatsal qui nous venons de perdre.

Lors des oraisons funéraires, le Rav Chmouel Guénout Chlita (un jeune Talmid Haham de la ville d'Elad) qui était proche du Rav Kaniévski rapporta plusieurs anecdotes sur le Rav.

Une fois il s'est rendu à la maison du Rav (Rue Rachbam à Bné Braq) accompagné d'un Bahour Yéchiva (élève de Yéchiva) afin que ce dernier reçoive la Bénédiction de Rabbi Haim. Le jeune homme s'approcha du Rav (qui étudiait alors dans son salon). A peine s'approcha-t-il que le Rav cria sur lui, "Cesse de manger de la viande et du lait ensemble!". Le jeune fut déconcerté, sortit de la pièce, se réfugia dans le couloir et se mit à pleurer. Le Rav Guénout s'approcha et lui demanda son explication. Le jeune homme dit : "Je dois te révéler que j'ai un grand Yétser (mauvais penchant). Après la Dafina du samedi matin, j'ai l'habitude de prendre un café au lait sans que personne ne le remarque (ce qui est interdit par les Sages) !" Et il continua de pleurer. Le Rav Guénout se présenta au Rav Kaniévski et lui demanda de quelle manière il avait pu savoir que ce garçon avait transgressé cette loi de Cacherout ? Le Rav répondit : "**C'est inscrit sur son front. Tu n'as pas vu qu'il y a l'image d'un bouc qui y est dessiné ?**" (Ndlr : D'après les écrits du Ari Zal et des Kabbalistes lorsqu'un homme transgresse une loi de la Thora, il y a une marque qui est gravé sur le front du fauteur. Ce signe n'est vu que par les grands hommes du Clall Israël, comme le Ari Zal...).

Une autre fois le Rav Guénout se trouvait avec son épouse à Bné Braq. C'était l'après-midi et il avait un conseil à demander au Rav Kaniévski. Sa femme lui dit qu'il devait profiter de sa venue à Bné Braq pour se rendre à sa maison. Rav Guénout dit que jamais de sa vie il n'était venu voir le Rav sans avoir fait au préalable une immersion dans le Miquvé (le Rav Guénout entretenait une crainte révérencielle vis à vis de son maître)! Or, cette fois on était en pleine journée et les miquvé pour hommes étaient fermés... Son épouse le poussa à se rendre malgré tout chez le Rav car la question ne pouvait pas être repoussée au lendemain. Le Talmid Haham se rendit donc au près du Rav (après la prière du Minha). Il fit la queue, comme tout le monde, et lorsqu'il passa devant le Rav, il lui tendit son petit papier (sur lequel était marquée la question). Le Rav répondit très succinctement à sa question. Le Rav Guénout qui se rend très fréquemment (depuis vingt ans) chez le Rav était complètement déstabilisé. **C'était la première fois que le Rav Kaniévski ne lui adressait pas un cordial "Chalom Alei'hem Reb Chmouel..."**. Rav Guenout refit un deuxième passage pour vérifier si le Rav ne s'était pas trompé. Pas de doute, le Rav le reconnaissait bien mais il restait étrangement distant, ce qui ne s'était jamais produit... Le Rav Guénout n'avait aucun doute que le rav Kanievski avait l'esprit saint pour savoir qu'il ne s'était pas rendu au Miquvé...

Une connaissance de la synagogue (le Rav Eitan Gavra Chlita) d'Elad m'a parlé d'un cas qu'il connaît personnellement. Il y a cinq ans, les médecins ont décelé une maladie gravissime, que Hachem nous en protège, chez un ami (du Rav Gavra). Il existe 8 cas répertoriés dans le monde de cette maladie. Notre homme prit conseil auprès du Rav Firrer (de Jérusalem),

spécialiste pour l'aide aux malades, pour savoir quel était le meilleur centre de guérison qui traite cette maladie. Le Rav Firrer lui dit que le spécialiste mondial se trouve aux USA (à Denver, si je ne me trompe pas) et il fallait qu'il s'y rende urgemment. Le malade, avant de partir, alla chez le Rav Kaniévski pour recevoir sa bénédiction. Le Rav entendit sa situation et lui demanda : "**Que fais-tu dans la vie ?**". L'homme répondit qu'il est Roch Yéchiva (responsable spirituel de la Yéchiva). Le Rav lui dit "**Ne vas pas en Amérique, la maladie disparaîtra par elle-même !**". L'homme dit : "Mais j'ai déjà pris rendez-vous outre Atlantique !" Le Rav recommença : "**Ne pars pas, tout se résoudra...en Erets Israël**". Le Roch Yéchiva écouta la parole du Rav et au final ne prit pas l'avion. Et effectivement la maladie gravissime avait disparu ! Son cas était si miraculeux qu'une association d'Amérique contacta ce Roch Yéchiva pour le faire venir, à leurs frais, afin qu'il expose son miracle médical... Le Roch Yéchiva se rendit de nouveau chez le Rav et lui demanda s'il devait partir; le Rav répondit : "Non, reste en Erets !".

Et pour finir je ne peux m'empêcher de vous faire remarquer une chose extraordinaire. Le Rav Zatsal n'a jamais eu de fonction communautaire quelconque. Il n'a jamais été Rav de synagogue, ni Roch Yéchiva ou même Grand Rabbin d'Israël. **Il est resté toute sa vie un Coleman/Avreh qui allait du matin au soir au Beth Hamidrash en étudiant d'une manière fantastique. Sur lui, s'applique magnifiquement bien la Michna de Avot, "Celui qui fuit les honneurs, les honneurs le poursuivront" ou encore, "Celui qui étudie la Thora d'une manière désintéressée, est aimé de D.ieu et des créatures, et, Hachem lui révélera des secrets etc..." (Avot 6)**

Domage qu'on l'ait perdu et qu'une protection du Clall Israel vient de disparaître...

Coin Hala 'ha : Jeudi soir prochain (14 Avril) après avoir fait la prière du soir on s'attaquera (avant de manger) à la vérification du Hamets, même si la maison n'est pas encore bien rangée. On utilisera une bougie (pour chercher dans les recoins de la maison), on pourra laisser dans l'appartement la lumière électrique allumée. Avant de commencer on réunira les gens de la maison et on fera la bénédiction d'usage, "Acher Kidéchanou Al Biour Hamets". On devra vérifier la maison mais aussi la voiture, la cage d'escalier de l'immeuble (avec l'aide du voisinage), les armoires électriques/eaux (il arrive que les enfants y stockent des confiseries au cours de l'année), la cave etc. Ceux qui possèdent une maison secondaire (ou un bureau/boutique) devront AUSSI les vérifier après la fin de la vérification principale (sans faire d'interruption). Dans le cas où l'endroit est éloigné on se suffira de la vérification (sans bénédiction) que l'on a faite au cours de la semaine précédente (ou de la vente du Hamets effectuée auprès d'un Rav). Après avoir

trouvé le dernier morceau de pain (on a l'habitude de placer dans la maison avant la vérification, 10 petits morceaux de pains de chacun moins de cazaït/30 gr, afin qu'à la fin de notre vérification on trouve du Hamets pour effectuer le lendemain sa destruction par le feu). On fera l'annulation du Hamets qui pourrait encore se trouver dans notre domaine en disant, "Tout Hamets ou levain que je n'ai pas vu, soit annulé et considéré comme de la poussière de la terre". Le lendemain matin (vendredi) avant la 4ème heure soit vers 10 heures (en Erets) on ne mangera plus de Hamets et on aura jusque vers 11 heures pour brûler le Hamets trouvé. On réitérera alors annulation suivant le texte du Sidour.

**Un grand Shabbat Chalom et à la semaine prochaine SI D.ieu Le Veut
David Gold Soffer.**

Une grande bénédiction de réussite pour les fiançailles de Samuel Cohen Néro Yaïr (Paris) ainsi qu'à toute sa famille Mazel Tov !

Une bénédiction à mon Roch Coller, le Rav Acher Béra'ha Chlita et à sa communauté de Raanana (15 Rue Palmach) en particulier à David Timsit et à sa famille afin qu'ils passent de belles fêtes de Pessah Cacher et Saméah !